



Index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

Année 2020

API Provence publie son index de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes qui, compte tenu de son effectif, se calcule sur 100 points à partir de 4 indicateurs :

	Points obtenus	Score maximum
1- Ecart de rémunération (en %)	33	40
2- Ecarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	35	35
3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	0	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	10	10
Total des indicateurs calculables	78	
Nombre de points maximum des indicateurs calculables	100	
Index (sur 100 points)	78	